

LA VIDÉO-CONFÉRENCE : UNE EXPÉRIENCE POUR LE MOINS FORMATRICE

Dr R.HUSSLER, *kinésithérapeute, Directeur de l'IFMKDV de Lyon, Docteur en Sciences de l'Education*

INTRODUCTION

La vidéo-conférence est la retransmission d'une information (conférence, cours, etc.) en différée, c'est-à-dire à distance dans le temps, par le moyen d'un support visuel et auditif. Il vise un cours magistral/diffusion d'information qui ne nécessite pas l'intervention des apprenants, mais dont le but est simplement de transmettre un certain contenu. Le moyen peut être simplement une conférence (ou un cours filmé). L'image du conférencier peut être intégrée dans un logiciel de présentation de documents ce qui dans ce cas en fait davantage un outil pédagogique (il est également possible d'utiliser une voix off c'est-à-dire que la voix sans l'image). Les professionnels de santé peuvent tirer profit des moyens technologiques peu coûteux pour transmettre une information que ce soit au sein de leur structure ou en lien avec les organismes de formation initiale et continue avec lesquels ils collaborent dans leur rôle de formateur [1] et leur activité professionnelle [2].

I - LES AVANTAGES DE LA VIDÉO-CONFÉRENCE

Du point de vue de l'enseignant/communicant, l'avantage principal est de produire un enseignement/com-

munication de type magistral (en s'adressant à une ou plusieurs personnes avec peu ou pas d'interaction) sans avoir à se déplacer. Les déplacements sur un site d'enseignement sont chronophages et coûteux (car il faut souvent inclure des frais d'hôtels et de restauration). Or souvent les centres pédagogiques n'ont pas les moyens de couvrir ces dépenses.

Du point de vue du centre pédagogique, l'enseignement à distance permet d'utiliser des enseignants experts absents ou peu disponibles localement.

Dans le cadre d'une communication au sein d'une structure de santé, libérale ou salarié, l'enregistrement vidéo d'un message permet aux actients [3] et accompagnants de bénéficier d'informations transmises par vous-même (ce qui a plus de poids) et consultable à n'importe quel moment.

Du point de vue de l'apprenant, l'avantage est de pouvoir consulter la vidéo-conférence soit au centre pédagogique (car un temps de diffusion est prévu mais la présence en cours magistral sur site n'est pas forcément obligatoire) ou à un autre endroit et à un autre moment. De plus, la possibilité de faire des arrêts sur image, de revenir en arrière, ou de (re)visionner en tout ou partie la vidéo à un autre moment permet un apprentissage progressif et adapté.

[1] Le référentiel des activités annexé à l'arrêté du 2 septembre 2015 (p.11) relatif au DE de masseur kinésithérapeute définit sept rôles et celui de formateur vient en 3ème position après celui d'expert et de praticien.

[2] - Le référentiel des activités annexé à l'arrêté du 2 septembre 2015 (p.12) relatif au DE de masseur kinésithérapeute définit dix activités. La 10° activité s'intitule : « Formation et information des professionnels et des futurs professionnels » notamment dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC)

[3] - Pour l'explication du terme actient, veuillez consulter l'article : « Quels mots choisirons-nous pour qualifier notre vision du soin » disponible sur <http://www.ifres.fr/pages/publications.html> ou <http://www.kineakine.com/les-articles> de janvier 2017 n°17.

II - LES INCONVENIENTS

• Du point de vue technique

Les moyens techniques ainsi que les compétences nécessaires à la production de vidéos par l'enseignant/communicant étant limités par l'inexpérience de l'enseignant/communicant, un temps d'apprentissage et d'adaptation sont requis. En effet il faut posséder un ordinateur pourvu d'une caméra (avec le logiciel d'enregistrement) et d'un micro (le tout intégré, c'est mieux). Il est important d'aménager un « studio d'enregistrement » éclairé, confortable, à l'abri des nuisances sonores et des distractions. Le logiciel de présentation doit posséder la faculté d'intégrer une vidéo au format compatible ainsi que la possibilité de transformer la présentation (vidéo sur chaque diapo) en vidéo-conférence. Or selon la taille de la présentation, il peut être nécessaire de la fragmenter en plusieurs séquences car le logiciel de transformation peut ne pas être assez puissant pour assurer une transformation complète (exemple pour une présentation de 2 heures, il est nécessaire de fragmenter tous les quinze minutes environ) et donc d'utiliser en plus un logiciel pour joindre toutes les séquences (free video joiner est un logiciel téléchargeable gratuitement et simple d'utilisation). Enfin la question de l'utilisation de la vidéo-conférence par le centre pédagogique se pose. Le moyen le plus sécurisé reste l'envoi des vidéos intégrées à une clé USB par courrier. Certains préfèrent envoyer un lien via un site d'hébergement de vidéo soit payant (grâce auquel ils peuvent garder le contrôle sur la diffusion du lien ainsi que le temps de diffusion) soit gratuit sur YouTube. Toutefois pour un néophyte, la publication de la vidéo sur YouTube nécessite une certaine maîtrise (quoique simple) de la procédure. Afin de limiter le détournement de la vidéo ou bien d'éviter une utilisation publique (visible par tous), un usage « non répertorié » ou « privé » est préférable. Par expérience, l'usage « non répertorié » fonctionne mieux que l'usage privé (lien plus accessible).

• Du point de vue pédagogique

Le fait de s'enregistrer n'est pas dans un premier temps naturel comme peut l'être un contact direct avec les étudiants. Entendre sa voix parfois hésitante ainsi que les tics de langage et de la mimique peuvent générer un certain malaise au début. Compte tenu du temps de préparation, il est difficile de revenir sur les vidéos effectuées pour corriger tel ou tel aspect vécu comme déplaisant. Enfin, l'absence d'échange avec les apprenants limite l'interactivité et peut être assez frustrant. Frustration qui peut être également ressentie par l'apprenant. Pour améliorer la qualité de la présentation, un questionnaire de satisfaction semble indispensable.



III - EXPÉRIENCE VÉCUE À L'IFMK CROIX ROUGE DE LIMOGES

Etant sur Lyon pour un enseignement à Limoges, le choix du distanciel s'est vite imposé. Après avoir vécu les expériences précitées, les résultats de cette expérience pédagogique étaient fortement attendus. Le questionnaire de satisfaction en ligne a donné les résultats suivants : sur huit réponses obtenues (près de 20%), le taux de satisfaction est de 50% satisfait et 50% très satisfait. Les 3 commentaires sont les suivants :

- «Très bonne idées de faire passer des vidéos en information complémentaires afin d'avoir des schémas et autres explications, merci»
- «C'est très bien car c'est possible de revenir sur différents points du cours»
- « Je préfère voir l'intervenant pour échanger en réel»

Ces commentaires reflètent bien les avantages et les limites de ce moyen de communication et peut être proposé en complémentarité avec d'autres moyen de formation.

CONCLUSION

Véçu initialement comme un challenge à relever, l'expérience s'est révélée à la hauteur du défi. Il est en effet souhaitable pour une première expérience de se dégager du temps, de s'assurer d'avoir le matériel informatique et de tenir compte de l'expérience des collègues. Les résultats obtenus dans le cadre d'une expérimentation sur un institut de formation en maso-kinésithérapie montrent un résultat prometteur même si cela ne remplacera pas un contact interactif direct.

Cette expérience pédagogique peut se révéler utile à tous ceux qui veulent ou voudront tenter l'expérience car nul doute qu'à l'avenir cet outil pédagogique/communication va se développer de plus en plus en complémentarité avec d'autres outils plus classiques ou toujours plus innovants.

Suggestion : *Pour celles et ceux qui ont une certaine expérience en la matière ou désireux de s'exprimer à la suite de cet article, n'hésitez pas à poster vos commentaires et vos conseils sur le site de l'auteur (<http://www.ifres.fr>)*